



© Jean-Mi Photographies

Avant-programme
LÉMAN-SUR-MER
Régate d'aviron de mer à Lausanne

Édition anniversaire : 5 ans de la régates !

Samedi 4 octobre 2025



Contact : leman-sur-mer@lsaviron.ch
www.leman-sur-mer.ch

Supported by:



SWISS ROWING

ORGANISATEUR



PARTENAIRES



SPONSORS



1. Règlements	La régates Léman-sur-mer est soumise aux règlements suivants : - Rules of Racing, World Rowing et Compléments nationaux de SWISS ROWING aux Rules of Racing, World Rowing ; - Informations générales SWISS ROWING sur le règlement des régates 2025 ; - Concept de sécurité et de protection « Régate Léman-sur-mer » publié sur www.lemansurmer.ch.
----------------------	---

2. Manifestation	
Lieu :	Lausanne-Sports Aviron, Vidy (Lausanne)
Date :	4 octobre 2025 Reporté au 5 octobre 2025 si les conditions météo l'exigent
Catégorie :	Régate nationale avec participation internationale Régate d'aviron de mer – coastal rowing 8h30 : <u>réunion obligatoire</u> des chef·fes de bord et délégué·es de club
Début des courses :	Dès 10h15 : courses (voir point 5)

3. Parcours	
Longueur :	6000 m
Eau :	Eau vive
Service technique :	8 bouées à virer (voir plan du parcours, annexe 1) 6000 m à réaliser Le parcours définitif sera arrêté une semaine avant la course (en fonction des inscriptions et de la météo), publié sur le site Internet de la régates ainsi que de SWISSROWING et communiqué aux participants le 30 septembre.

4. Plan de situation	Voir plan du site avec installations à terre (annexe 2). Vestiaires, toilettes et douches : au Club-house du Lausanne-Sports Aviron et selon les informations du jour, données par l'organisateur. Subsistance : buvette et petite restauration chaude et froide sur place. Parcage des remorques : voir plan en annexe 2. Accessible dès le vendredi après-midi (merci de prévenir).
-----------------------------	--

5. Programme des courses

Courses :



V (comme Vent) : 10h15

1. U19 W C4X+
2. U19 W C2X
3. U19 W C1X
4. U19 Mix C2X



A (comme Amer) : 11h45

5. U19 M C4X+
6. U19 M C2X
7. U19 M C1X



G (comme Goémon) : 14h

Seniors + Masters (+ de 40 ans)

8. M C4X+
9. M C2X
10. M C1X
11. Mix C4X+



U (comme Uître) : 15h15

Seniors + Masters (+ de 40 ans)

12. W C4X+
13. W C2X
14. W C1X
15. Mix C2X



E (comme Eponge de mer) : 16h30 – OPEN



S (comme Salicorne) : 16h35 – OPEN (rideau)

Après la régata officielle, une **course Open** (6 km, même parcours) est organisée pour les non-compétiteur·rices (voir point 12). Les participant·es doivent signer une décharge sur place pour ramer à l'Open dans toutes les catégories (annexe 3). Il n'y aura pas de distinction Seniors/Masters dans cette course.

16. M C4X+
17. M C2X
18. M C1X
19. Mix C4X+
20. W C4X+
21. W C2X
22. W C1X
23. Mix C2X

18h : Remise des prix + apéritif

	<u>Catégorie Masters (voir points 12 et 15) :</u> Les Masters prennent part au même départ que les Seniors, mais un classement spécifique sera établi, sauf dans la course Open. Les Masters doivent avoir une licence de compétition pour les courses n°8 à 15. Ces horaires sont indicatifs. Ils seront finalisés à l'issue des inscriptions et confirmés lors de la réunion des chefs de bord. L'organisateur se réserve le droit d'annuler les courses dans lesquelles moins de trois bateaux de deux clubs différents sont inscrits – avec remboursement des frais d'inscription. En cas d'annulation des courses ou de l'ensemble de la manifestation pour cause de force majeure, ou en cas de report au 5 octobre si les conditions météo l'exigent, il n'y a pas de droit au remboursement des droits d'inscription (cf. art. 43, al. 3 des « Compléments nationaux de SWISS ROWING au code des cours de World Rowing »). Les équipages inscrits bénéficieront toutefois d'un crédit pour l'édition suivante de la régata. Les droits d'inscription sont dus en totalité lors de l'inscription.
6. Modalités d'inscription	Délai d'inscription : vendredi 12 septembre 2025, à 12h. Si les horaires des courses et le nombre de coques disponibles le permettent, il est autorisé de ramer dans plusieurs courses. Si vous disposez d'un bateau, merci d'indiquer si vous êtes d'accord de prêter votre bateau pour un équipage engagé dans une autre course. L'organisateur se charge d'assigner les coques aux équipages. Les rameur·ses sont toutefois responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux bateaux. La liste des engagé·es et le programme des courses détaillé sera adressé par courriel aux clubs et publié sur le site Internet de la régata et de SWISSROWING le mardi 30 septembre 2025. Merci de signaler tout forfait et changement dans la composition de l'équipage jusqu'au vendredi 4 octobre (18h) à l'adresse e-mail d'inscription.
7. Finance d'inscription	Prix : 25.- par personne. Les barreur·ses sont exempté·es de la finance d'inscription. Montant maximum des inscriptions (hors location de bateaux) plafonné à : CHF 500.- par club. Location de bateaux possible : voir point 10.

	Païement par versement sur le compte du LS section d'aviron. Le montant de la finance d'inscription doit être versé avant le 30 septembre 2025. Ce paiement valide les inscriptions. Coordonnées bancaires : LS section d'aviron Numéro de compte : 10-3621-9 IBAN CH50 0900 0000 1000 3621 9 BIC POFICHBEXXX
--	--

8. Inscriptions	Tous les clubs s'inscrivent via Regasoft : https://regasoft.swissrowing.ch/portal
------------------------	---

9. Coordonnées de l'organisateur et secrétariat de régate Arbitrage	Lausanne-Sports Aviron Fanny Mossière Promenade de Vidy 7 1007 Lausanne +41 79 598 02 82 E-mail : leman-sur-mer@lsaviron.ch <u>Heures d'ouverture du secrétariat :</u> Vendredi 3 octobre : dès 13h Samedi 4 octobre : à 8h Directeur de course : Claude Dubouloz Arbitrage : Présidents du jury : Blaise Neyroud (SWISS ROWING) et Nicolas PARQUIC (WORLD ROWING). Ils feront respecter le Code des courses « Appendix R18 – coastal rowing » de World Rowing.
---	---

10. Location de bateaux	Si vous ne disposez pas de bateau d'aviron de mer, nous pouvons en fournir à la location. Pour louer un bateau, merci de remplir le formulaire de demande de location, en ligne sur le site www.lemansurmer.ch. Prix de la location (par course) : 100 CHF le quatre avec barreur (C4x+) 60 CHF le double (C2x) 40 CHF le solo (C1x) Chaque équipage rame avec ses propres pelles peintes aux couleurs de son club. Les bateaux sont attribués par l'organisateur. Aucune requête particulière ne sera acceptée. Délai de réservation des bateaux : 12 septembre 2025, à 12h.
--------------------------------	--

11. Remise des prix	Prix spécial au club vainqueur de la régates, pour l'édition anniversaire des 5 ans ! • Récompenses aux trois premiers équipages s'il y a plus de 3 bateaux au départ. • Récompenses aux deux premiers équipages s'il y a 3 bateaux au départ. • Récompense au premier équipage s'il y a 2 bateaux au départ. • Pas de récompense si l'équipage est seul dans sa catégorie. Un verre de l'amitié sera offert à l'issue des courses.
12. Licence de compétition	La licence de compétition de SWISS ROWING ou de la Fédération du rameur·se est obligatoire pour toutes les participant·es à la régates officielle. <u>Exception</u> : une licence n'est pas obligatoire pour participer à la course OPEN qui suivra la régates officielle.
13. Horaires d'entraînement	Vendredi 3 octobre, de 13h à 17h. Inscriptions sur le site Internet à l'un des créneaux d'entraînement. Pas d'entraînement possible le samedi 4 octobre. Veuillez respecter strictement les règles de navigation (annexe 1). L'entraînement a lieu sous votre propre responsabilité. L'organisateur de la régates officielle ainsi que SWISSROWING n'assureront aucune surveillance.
14. Sécurité sur l'eau et responsabilité	<u>Sécurité sur l'eau pendant les courses :</u> Sera assurée par le Lausanne-Sports Aviron en collaboration avec le Sauvetage d'Ouchy, le Sauvetage de Pully et le Centre de Sports Subaquatiques Lausanne. <u>Responsabilité :</u> L'organisateur et SWISSROWING n'accepteront aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels de quelque nature que ce soit pendant, avant ou après la régates officielle et la course Open. L'assurance est de seule responsabilité des participants et des clubs participants.

**15. Autres prescriptions
spécifiques à l'aviron de mer**

389

Réunion des chefs de bord et délégués de club :

Samedi 4 octobre 2025 à 8h30

Cette réunion est obligatoire pour l'ensemble des chef·fes de bord (une seule personne par équipage) et délégué·es de club.

Elle se tiendra au Club-house du Lausanne-Sports Aviron.

En cas d'absence à la réunion, l'équipage ne pourra pas prendre part à la régate.

L'objet de cette réunion est d'informer :

- des conditions générales de course (parcours, repères, etc.)
- du dispositif relatif à la sécurité des concurrents
- des prévisions météorologiques
- de toute modification apportée à l'avant-programme
- recevoir les derniers changements et forfaits relatif aux engagements.

Numéros : chaque bateau doit être identifié par un numéro collé sur la proue et de taille suffisante pour être visible à bonne distance.

Si vous venez avec vos coques, merci d'indiquer le numéro du bateau lors de votre inscription.

Si vous n'avez pas de numéro, l'organisateur le mettra à disposition (à préciser lors de l'inscription).

Spécifications techniques des bateaux :

Bateaux de mer homologués, numérotés et conformes au Code des courses « Appendix R18 – coastal rowing » de World Rowing.

Chaque bateau doit être équipé :

- d'un bout de remorquage d'un diamètre d'au moins 8 mm et d'une longueur supérieure à 15 mètres
- d'un taquet permettant le remorquage
- d'un gilet accessible par personne embarquée (et port obligatoire pour le barreur)

Météo :

Si les conditions météo l'exigent, et en accord avec le directeur de course et le président du jury, les organisateur·rices pourront modifier le parcours, reporter la compétition au lendemain ou l'annuler.

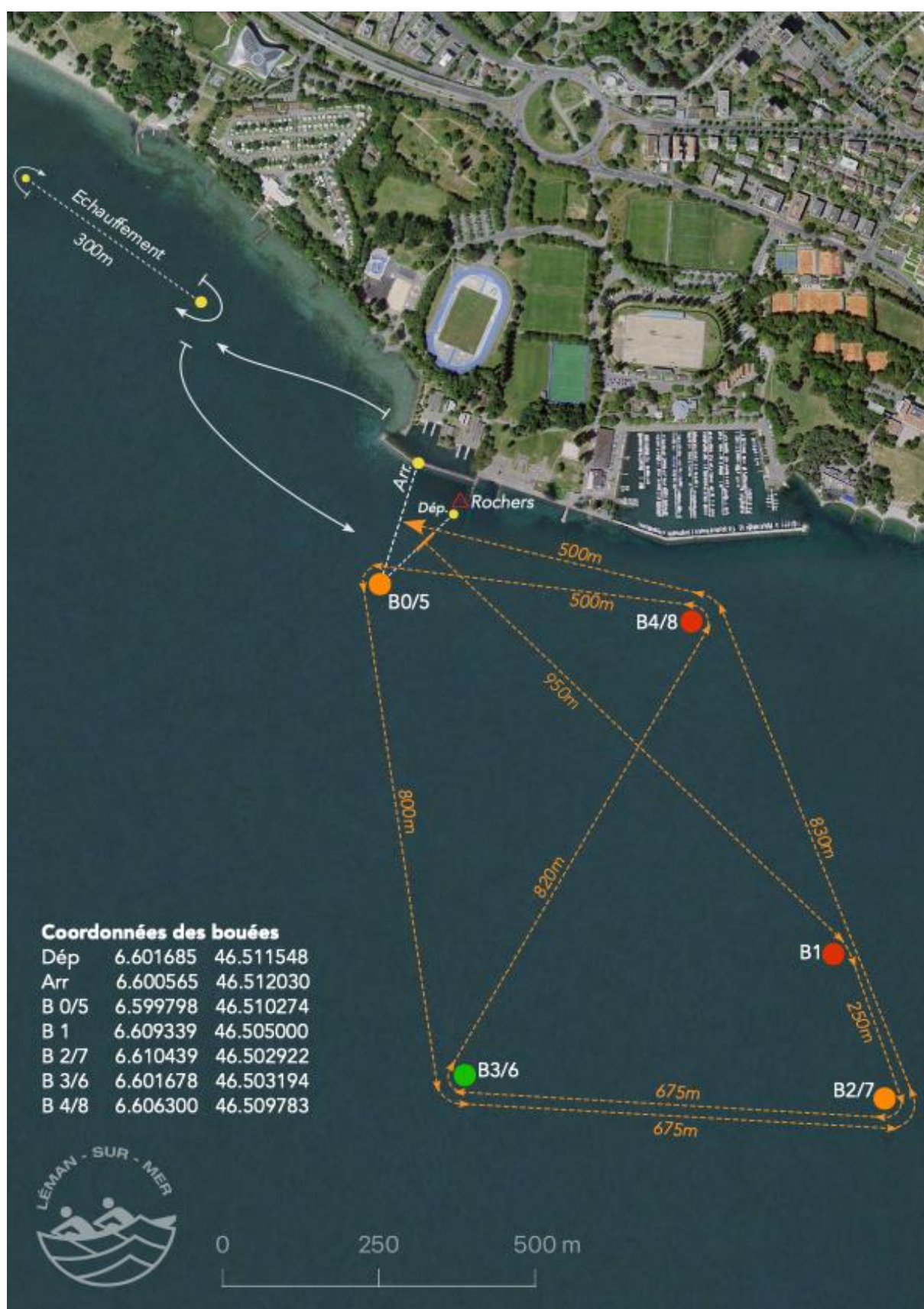
En cas de météo incertaine, permanence téléphonique en place le matin dès 6h : +41 79 598 02 82.

	<u>Masters (voir points 5 et 12) :</u> Les équipages Masters doivent être composés de rameur·ses tou·tes âgé·es de 40 ans et plus, dans l'année. Les épreuves Masters prennent part au même départ que les Seniors, mais un classement spécifique sera établi, sauf dans la course Open.
--	---

Bienvenue à tou·tes et un grand merci à nos partenaires et à nos fantastiques bénévoles !

Le Lausanne-Sports Aviron

Annexe 1 : Plan du parcours



Circulation sur le plan d'eau

Embarquement protégé par une digue

Mise à l'eau sur pontons + cales de mise à l'eau

Zone d'échauffement dans la baie de Vidy, tout droit en sortant du port. Rotation sur deux bouées allumettes jaunes **dans le sens des aiguilles d'une montre.**

Parcours

Circulation à vue.

Virements autour de 8 bouées.

Coordonnées GPS des bouées

Dép. :	6.601685	46.511548
Arr. :	6.600565	46.512030
B 0/5 :	6.599798	46.510274
B 1 :	6.609339	46.505000
B 2/7 :	6.610439	46.502922
B 3/6 :	6.601678	46.503194
B 4/8 :	6.606300	46.509783

Description du parcours

Alignement entre les deux bouées de départ, bouée B0 (orange) et bouée Dép. (jaune)

Direction bouée B1 (bouée rouge) à 950 m

Bouée B1 virée sur tribord

Direction bouée B2 (bouée orange) à 250 m

Bouée B2 virée sur tribord

Direction bouée B3 (bouée verte) à 675 m

Bouée B3 virée sur tribord

Direction bouée B4 (bouée rouge) à 820 m

Bouée B4 virée sur bâbord

Direction bouée B5 (bouée orange) à 500 m

Bouée B5 virée sur bâbord

Direction bouée B6 (bouée verte) à 800 m

Bouée B6 virée sur bâbord

Direction bouée B7 (bouée orange) à 675 m

Bouée B7 virée sur tribord

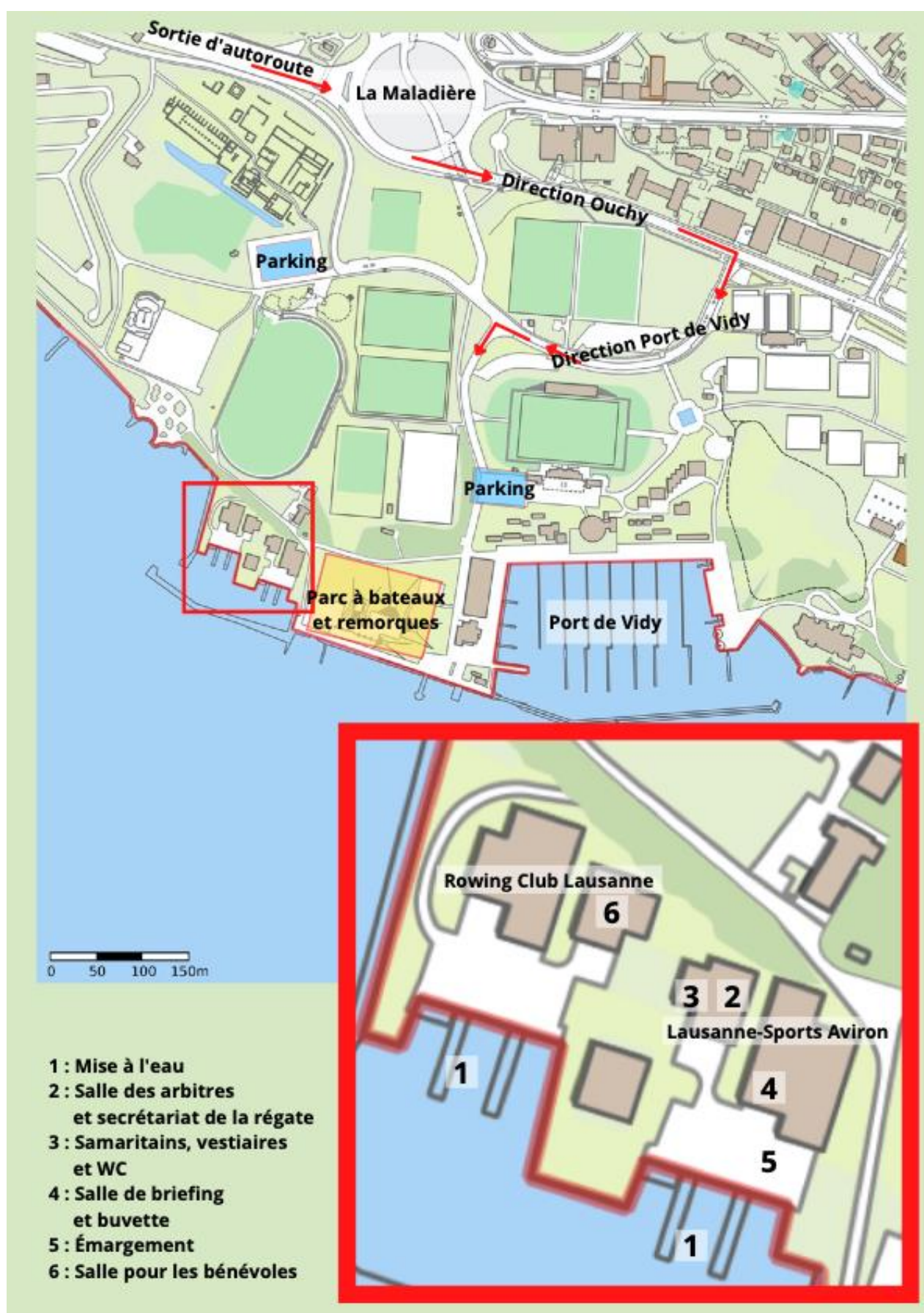
Direction bouée B8 (bouée rouge) à 830 m

Bouée B8 virée sur bâbord

Direction ligne d'arrivée (entre B0 et Arr. (digue)) à 500 m

Arrivée jugée au fil depuis le bord

Annexe 2 : Plan du site



Annexe 3

Course Open : décharge à signer par chaque participant·e

Je, soussigné(e).....,
né(e) le,
déclare savoir nager, être en bonne santé, être apte à participer à la course Open de Léman-sur-mer et avoir pris connaissance que
l'organisateur n'accepte aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels de quelque nature que ce soit pendant, avant ou après la course Open de Léman-sur-mer.
L'assurance est de seule responsabilité des participant·es.

Lieu, date

.....

Signature

.....